

Motion pour le CA du 10 février 2011

Au lycée polyvalent Joliot Curie
77190 Dammarie les lys

A l'occasion du conseil d'administration présentant la Dotation Horaire Globale prévue pour l'année 2011-2012, les personnels du lycée Joliot Curie dénoncent l'orientation "d'optimisation " de l'offre de formation et surtout le manque de moyens disponibles prévus par le rectorat.

La restriction des budgets de l'éducation nationale entraîne des conséquences directes sur le fonctionnement du lycée.

Evolution de la DHG depuis 7 ans sur le lycée Joliot Curie à Dammarie les lys

La dotation totale en heures

(Situation présentée au CTPA du 15 janvier 2011)

	2003-2004	2010-2011	Bilan
En SGT	1397,25	1267	- 130, 25
En SEP	1341,50	1269	- 72.50

La dotation en heures postes

	2003-2004	2010-2011	Bilan
En SGT	1251,50	1089,62	- 161,88 soit env. 9 postes
En SEP	1236,50	1129,41	- 107,09 soit env. 6 postes
Capacité d'élèves totale	937 + 640 = 1577	966 + 669 = 1635 (sur 61 divisions)	-15 postes + 58 élèves

Bien que les structures du lycée (en SEP) aient évolué, que la quantité totale d'élèves au lycée ait augmenté, nous pouvons nous rendre compte qu'en 7 ans, environ 15 postes d'enseignants ont été supprimés sur notre lycée.

?? Plus d'élèves et moins de profs ??

Nous nous opposons à ces restrictions dues à un simple but de rentabilité et non à une recherche de qualité d'éducation.

L'augmentation mécanique des heures supplémentaires (à Joliot Curie 14% en SEGT....) entraîne la suppression de **426 postes** cette année dans le second degré uniquement dans l'Académie de Créteil, ces suppressions sont comparables sur le plan national.

L'impact direct pour notre lycée entraîne des dysfonctionnements inadmissibles pour obtenir un enseignement correct face aux élèves.

La rentabilité prime sur la qualité !

Etant attachés à un service d'enseignement performant nous n'acceptons pas de telles mesures, qui à terme finissent par mettre en péril l'avenir des futurs citoyens dont nous avons la charge.

Il va de soi que ces conditions sont incompatibles avec un enseignement de qualité, gage de réussite de nos élèves.

Copie au rectorat



Motion pour le CA du 10 février 2011

**Au lycée polyvalent Joliot Curie
77190 Dammarie les lys**

(Voir les motions N°1, N°2, N°3 et N°4 jointes)

Le 10 02 2011

Les enseignants élus au CA de Joliot Curie à Dammarie lès lys

Refus de la mise en place de la nouvelle Réforme de la classe de 1ère

Les enseignants élus au conseil d'administration du lycée Polyvalent Joliot Curie 77190 Dammarie les lys, réuni le jeudi 10 février 2011, ont pu constater les graves conséquences de la mise en place de la nouvelle seconde.

Celle-ci a abouti à des inégalités accrues entre les lycées, à la diminution des horaires disciplinaires, à des conflits entre les enseignants pour conserver les heures au détriment de l'intérêt des élèves et à des suppressions de postes.

Nous demandons un moratoire sur la mise en place de la première et la remise à plat de la réforme de la seconde ainsi que l'annulation de toutes les suppressions de postes permises par ces réformes.

Les enseignants élus au CA du lycée Joliot Curie

Motion soumise au vote :

- Pour :
- Abstention :
- Contre :

Copie au rectorat



Motion pour le CA du 10 février 2011

**Au lycée polyvalent Joliot Curie
77190 Dammarie les lys**

Refus des groupes de compétences De langues

Les enseignants élus au conseil d'administration du lycée Polyvalent Joliot Curie 77190 Dammarie les lys, réuni le jeudi 10 février 2011, refuse la mise en place des groupes de compétences, qui morcellent les savoirs, ne prennent pas assez en compte les programmes et imposent une évaluation constante au détriment des apprentissages.

Nous refusons toute organisation en groupes de compétences remettant en cause les statuts, et en particulier l'organisation de l'emploi du temps des enseignants et des élèves.

Les enseignants élus au CA du lycée Joliot Curie

Motion soumise au vote :

- Pour :
- Abstention :
- Contre :

Contre la DHG attribuée au lycée

Copie au rectorat



Motion pour le CA du 10 février 2011

**Au lycée polyvalent Joliot Curie
77190 Dammarie les lys**

Les enseignants élus et réunis au conseil d'administration le jeudi 10 février 2011, ayant pris connaissance de la DHG pour la rentrée 2011, s'opposent à :

- La suppression de toutes les dotations spécifiques pour élèves en difficultés en LP et lycées.
- L'augmentation des capacités d'accueil dans plusieurs sections pour pouvoir en fermer d'autres dans l'établissement ou les établissements proches.
- La fermeture ou réductions d'options, et l'augmentation des effectifs-classe en LGT.
- La décision du rectorat dans la SEP qui ne respecte pas les textes du BO en minorant les dotations des 2ndes, 1ères et terminales bac-pro 3 ans. Sur chacun de ces niveaux, il fait disparaître une partie des horaires de volume complémentaire destiné à dédoubler les classes dont les effectifs le permettent.
- La ponction supplémentaire de 1% sur les DHG en LP ou SEP.

Les enseignants élus demandent que :

- L'ensemble des heures dédoublées, prévues par les décrets par division, soient restituées. Car en effet, le rectorat se met hors la loi en n'attribuant pas aux élèves le quota d'heures leurs étant destiné en groupe, ni les contenus prévus au BO : (l'utilisation de l'accompagnement personnalisé n'étant pas destiné selon les textes à divisé la classe en 2 groupes identiques).
- Que les postes supprimés suite à cette DHG soient maintenus

En conséquence, nous ne pouvons accepter cette DHG insuffisante et valider un TRM qui ne fait qu'aménager la pénurie. Restants soucieux de dispenser un enseignement de qualité face aux élèves.

Les enseignants élus au CA du lycée Joliot Curie

Motion soumise au vote :

- Pour :
- Abstention :
- Contre :

Copie au rectorat

